

QUESTIONNAIRE

1. De nombreuses familles à Genève éprouvent des difficultés à concilier vie familiale et vie professionnelle.
 - a) Diriez-vous que c'est une problématique politique majeure à Genève ? Pour quelles raisons ?
Oui c'est une problématique majeure car il y a un vrai manque de soutien aux familles et aux jeunes parents alors qu'avoir des enfants représentent une transition importante. Il y a un vrai manque de places de garde et une absence de choix. Les familles font avec ce qu'elles peuvent quand elles peuvent et ne peuvent pas décider de ce qu'elles souhaiteraient vraiment. Barèmes de crèche désavantageux pour la classe moyenne, coût trop élevé des structures de garde. Absence de congé parental et paternité. Difficulté notamment des familles monoparentales à faire face aux frais. De plus, le plus bas salaire reste souvent encore celui de la femme ce qui débouche souvent sur un non-choix de qui travaille ou qui reste à la maison quand travailler permet en fait tout juste de payer les frais de garde engendrés. Côté masculin, un temps partiel fera souvent rire et les mentalités peinent à évoluer sur la place du « père » dans une famille (peu importe qu'elle mono-homo-hétéro parentale ou autre d'ailleurs)
 - b) Quelles mesures proposeriez-vous pour aider les familles genevoises à concilier vie familiale et vie professionnelle ?
Planification cantonale des places de garde, horaires élargis et adaptés aux besoins. Baisse des coûts de frais de garde, augmentation des déductions fiscales pour frais de garde, congé parental partagé prolongé plutôt qu'un congé maternité et pas de congé paternité. Il faut un investissement réel dans un contexte de société vieillissante, pour donner aux jeunes aujourd'hui envie de s'engager et de devenir parents.
2. L'Etat genevois offre des prestations de soutien à la famille (notamment les prestations complémentaires familiales, les bourses d'études et les demandes d'allocation de logement)
 - a) Quels sont, selon vous, les obstacles qui empêchent certaines familles à Genève d'accéder à de telles prestations ? Les barèmes qui ne permettent pas à la classe moyenne d'y accéder et qui ne sont plus adaptés alors que le coût de la vie augmente, difficultés administratives et méconnaissance des prestations.
 - b) Quelles mesures proposeriez-vous pour améliorer l'accès des familles genevoises aux prestations de soutien à la famille ? Meilleure fluidité dans la gestion des dossiers, aide pour remplir les dossiers, meilleure communication et informations sur qui y a droit et quand. Droit aux prestations automatique.
3. Imaginons la mise sur pied par l'Etat d'un Secrétariat à la famille (secrétariat intégré à un département du Conseil d'Etat).
 - a) Quels seraient, selon vous, les avantages d'un tel dispositif ? Cela pourrait être très positif si ça répond à un besoin concret mais ça dépend probablement de sa forme et de son but. Est-ce que cela servirait réellement les intérêts des familles ou est-ce une couche administrative sans efficacité réelle ?
 - b) Quels en seraient les désavantages ?

4. Et maintenant la mise sur pied par l'Etat d'un Observatoire des familles ayant pour objectif d'étudier la situation des familles à Genève et leur évolution (outil mis sur pied par le Conseil d'Etat, qui travaillerait avec l'Université en lien avec les associations).
 - a) Quels seraient, selon vous, les avantages d'un tel dispositif ? Monitoring continu des familles dans le canton plutôt que ponctuel qui permet des réajustements immédiats.
 - b) Quels en seraient les désavantages ? A nouveau, est-ce que cela déboucherait sur des mesures concrètes ?

5. Et pour finir, parlons "politique familiale" dans le canton de Genève.
 - a) Quelles sont, selon vous, les mesures actuelles qui définissent le mieux la politique familiale dans le canton de Genève ? Certaines mesures commencent à être encourageante mais tout est trop lent ! Nous avons 20 ans de retard sur le développement de la politique familiale.
 - b) Quelles sont les mesures que vous préconiserez pour la développer ? C'est un peu la même question qu'au premier point, je remets donc ici mes propositions concrètes :
 - a. Planification cantonale des places de garde, horaires et jours de garde élargis et adaptés aux besoins.
 - b. Soutien à la création de nouvelles structures et aux moyens de garde existants (Mary Poppins, accueillantes familiales) sur le plan de la formation et du financement.
 - c. Ouverture toute l'année, pas de fermeture d'été par exemple dans les crèches.
 - d. Baisse des coûts de frais de garde ou subventions selon barème adapté.
 - e. Augmentation des déductions fiscales pour frais de garde.
 - f. Congé parental partagé prolongé plutôt qu'un congé maternité et pas de congé paternité, ou congé maternité et congé paternité.
 - g. Soutien financier pour des solutions de garde complémentaire lorsqu'un parent est atteint gravement dans sa santé.
 - h. Accueil continu dans les écoles y compris le mercredi.
 - i. Reconnaître la famille comme étant la communauté qui s'occupe de l'enfant (cf papier du PDC Genève sur la famille) car aujourd'hui il n'y a plus qu'une forme de famille mais autant de modèles que de familles. Il est temps aussi de s'adapter à cette réalité dans l'approche politique que nous développons aujourd'hui.